

# PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

21 *Février*. — Un incendie d'une extrême violence détruit en moins d'une heure les moulins des Charmes (Vosges). Les dégâts sont estimés à 500.000 francs.

— Les désordres continuent à Barcelone. Les bagarres sont violentes et meurtrières. L'alarme règne à Valence, à Saragosse et le mouvement insurrectionnel s'étend de ville en ville.

22 *Février*. — MM. Millerand et Baudin, ministres assistent à Bordeaux à un banquet offert en leur honneur à la Chambre du Commerce. M. Baudin y prononce un important discours sur le programme des grands travaux publics.

23 *Février*. — A l'issue d'un banquet présidé par le général André, à Chartres, M. Léon Bourgeois prononce un discours sur la nécessité d'une étroite union entre la République et l'armée.

— MM. Millerand et Baudin visitent le port de Bordeaux, puis M. Millerand préside, en cette ville, le banquet des employés des Postes, au Casino des Lilas.

— Les nouvelles de Barcelone sont meilleures et laissent espérer que les troubles ne se renouvelleront pas.

24 *Février*. — La Chambre, à propos du budget de la guerre continue la discussion des diverses propositions relatives à la réduction de la durée du service militaire. Au cours d'un débat as-

sez confus, elle adopte, à une importante majorité, le principe du service de deux ans.

25 *Février*. — Les fêtes du centenaire de Victor Hugo sont célébrées, à Paris, avec un grand éclat et commencent par la réception solennelle des délégués étrangers à l'Hôtel de Ville.

— Deux enfants de six ans et demi et sept ans et demi, habitant chez leurs parents, à Compuis (Oise), ont la malheureuse idée d'aller, à la sortie de la classe, glisser sur la mare de la commune, mais la glace s'étant rompue, les malheureux sont engloutis et retirés de l'eau entièrement asphyxiés.

26 *Février*. — Les cérémonies et les fêtes du centenaire de Victor Hugo réunissent, à Paris, au Panthéon, sur la place Victor Hugo, à l'Hôtel de Ville, un concours énorme de population. Il en est de même dans un grand nombre de villes de province et à l'étranger où la foule des lettres rend hommage à la mémoire du grand poète.

— Un télégramme de Pretoria, daté du 24 février, annonce qu'un convoi vide envoyé par le colonel Von Donop à Wolmaranstad a été attaqué et capturé par les Boers, à dix milles de Klerksdorp, après un très vil combat au cours duquel un bataillon de la yeomanry impériale, trois compagnies de fusilliers de Northumberland et deux canons sont capturés par les Boers.

27 *Février*. — Une brillante réception

a lieu à l'Hôtel-de-Ville de Paris, à l'occasion du centenaire de Victor Hugo. A Rome, l'apothéose du poète a revêtu un caractère particulièrement imposant et cordial entre les deux nations amies.

## CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

L'invalidation, par le Conseil d'Etat, de l'élection de M. A. Berger va donner lieu le Dimanche 16 Mars prochain à une nouvelle élection complémentaire du Conseil municipal.

Bien que d'hier, cette nouvelle met déjà en ébullition bon nombre de cerveaux, et à l'heure actuelle on cite plus de dix noms comme pouvant être agréés par les électeurs.

Nous ne disons pas de candidats, car il est probable que jusqu'à présent aucune des personnalités mises en avant n'a été pressentie sur ses intentions ; il peut même arriver que bon nombre d'entre elles ne soient nullement disposées à briguer les honneurs d'un fauteuil qui ne laisse pas d'être hérissé de quelques épines dont la question des eaux et celle du chemin de fer ne sont pas des moins vives.

Il y a donc lieu de compter sur la clairvoyance et la sagesse des électeurs qui sauront, à n'en pas douter, faire choix d'un mandataire bien pénétré des besoins de notre cité et résolu à travailler, de concert avec la majorité du Conseil, au relèvement de son commerce et de son industrie.

La population se montre à juste titre profondément émue de la situation critique dans laquelle se trouve notre service des eaux, mais bon nombre d'habitants pessimistes, voyant l'acti-

vité avec laquelle la municipalité s'occupe de faire rétablir les fontaines publiques et les puits, entrevoient déjà l'anéantissement d'un service d'utilité publique pour lequel la ville s'est imposée les plus lourds sacrifices et sur lequel elle se croyait fondée à baser pour un avenir prochain de sérieuses espérances.

Il est utile que chacun sache que le péril est loin d'être aussi menaçant que certains semblent le craindre, et qu'il y a lieu d'espérer qu'à l'aide de quelques billets de mille francs on parviendra à rétablir, pour longtemps encore, la régularité de cet important service. C'est du moins ce qui paraît résulter des entretiens que nous avons eus avec les membres de la commission des eaux, qui se sont trouvés en rapport avec les experts mandés à ce sujet.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du résultat des travaux qui devront être entrepris à cet effet.

Lundi dernier a eu lieu à Paris, en l'église Saint-Laurent, le mariage de notre jeune et sympathique concitoyen, M. Léon Dupille, fils de M. Léonor Dupille, conseiller d'arrondissement, avec Mlle Lucie Dauchy.

Une foule nombreuse remplissait la vaste nef de la basilique, et à l'issue de la cérémonie, un long défilé d'amis s'est rendu à la sacristie afin d'aller saluer les jeunes époux et leur présenter leurs compliments et leurs vœux de bonheur et de prospérité.

Nous apprenons que le docteur Studer, notre sympathique et distingué concitoyen, vient d'être désigné comme délégué cantonal de l'enseignement primaire.

La commission départementale ne pouvait faire un meilleur choix et nous l'en félicitons.

M. l'abbé Grandtrait nous fait savoir qu'il vient d'obtenir du Conseil d'administration des *Vétérans des armées de terre et de mer* que le siège de la section de Saint-Mard soit transféré à Dammartin.

Actuellement, le nombre des adhérents dépasse quatre-vingts. La formation du conseil de section étant imminente, nous engageons vivement les retardataires à se faire inscrire au plus tôt, afin de pouvoir prendre part à cette élection.

Liste des sociétaires :

*Dammartin.* — MM. Carlier Jules. — Couturier Gustave. — Schire Louis. — Cotelte Victor. — Cotelte Léon. — Melanger Albert. — Barbou Basile. — Denisot Léon. — Bonnin Pierre. — Melanger Aimable. — Cadet Léon. — Corvisier Eugène. — Aubry François. — Aubry Louis. — Mennessier Auguste. — Montauban Arthur. — La Hache Jules. — Leplat Emile. — Couchot Pol. — Bricka Frédéric. — Tiasier Léon. — Duclou Georges. — Déhon Henri. — Dumonteil Raphaël. — Obrecht Eugène. — Dantan Léon. — Duclou Victor. — Bléry Alphonse. — Paul Viollet-le-Duc.

*Saint-Mard.* — MM. Grandtrait Joseph. — Corvisier Paul. — Millocamps Alfred. — Demouy Flavien. — Emery Edouard. — Deneux Edmond. — Obrecht Clément. — Brouée Louis. — Henry Anatole. — Gaudin Louis. — Boulanger Louis. — Denonain Médard. — Denonain Edouard.

*Juilly.* — MM. Lebègue Philippe. — Monier Henri. — Landinois Joseph. — Duclert Léon. — Waillier Louis. — Hoestraete Jean. — Laneyrie Claude. — Waillier Emilien. — Chevance Louis. — Noël Léon. — Charbonnier Alcide. — Kapfer Daniel. — Louge Jean. — Chauffour Auguste. — Courtois Eugène. — Lebegue Henri. — Leclerc Paul. — Solin Jules. — Chauffour Lucien. — Breugnot Dominique. — Frénot Louis. — Luffier Léon.

*Oissey.* — MM. Bouche Théophile. — Plu-

— mard Louis. — Audry Alexandre. — Drujon Hippolyte. — Francour Eugène. — Louge Germain. — Meignat Louis. — Fores Jules. — Gagneux Louis. — *Longperrier.* — MM. Sainte-Beuve Alfred. — Delahaye Jules.

LONGPERRIER

M. Cottard, propriétaire, s'apercevant depuis une huitaine de jours de la disparition de fagots dans un jardin qu'il possède au lieu dit : « La Carbonnette » a porté plainte à la gendarmerie pour qu'une surveillance soit établie.

Il soupçonne un habitant d'être l'auteur de ces larcins, mais on a fait chez lui une perquisition qui est demeurée sans résultat.

VILLENEUVE

Le 2 février dernier, le garde-champêtre de la commune conduisait au violon un belge nommé Jean-Baptiste Houdenous quand, en passant devant la maison de M. Stevens, boucher, son prisonnier s'échappa et se jeta sur le patron de l'établissement qu'il renversa et roua de coups.

Peut-être même, lui aurait-il fait de sérieuses blessures si le garde-champêtre n'était promptement intervenu pour soustraire M. Stevens à la fureur de cet énergumène.

On trouva entre ses mains un couteau tout ouvert dont il allait se servir.

Pour toute défense Van Houdenous prétend que le garde « ne dit rien de la vérité. »

C'est cependant celui-ci que le tribunal écoute en condamnant le belge à 1 mois de prison.

ANNET

La dame Petit, née Eugénie Josse, ménagère, se trouvait chez-elle le 17 courant quand, vers 7 h. 1/2 du soir, elle retira une bouillotte d'eau



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice

20543

CB

M704

SHAS



000000 117043

chaude qui était sur le poêle pour la poser sur la table, près de laquelle son plus jeune fils, âgé de 4 ans 1/2, était assis.

Ce dernier ayant renversé sa chaise saisit la table pour se retenir, mais dans ce mouvement, il l'inclina et renversa sur lui le contenu de la bouillotte, se brûlant horriblement au thorax, aux épaules et sous les bras.

Immédiatement appelé, le docteur David, de Claye, constata une plaie vive intéressant la poitrine. Il déclara que tout espoir n'était pas perdu si des complications ne survenaient pas.

En tous cas, il ajouta qu'il ne pouvait se prononcer avant quelques jours.

On juge du désespoir de la pauvre mère.

(La Brie)

#### SAINT-SOUPPLETS

Une soirée musicale et littéraire est organisée par un comité de jeunes filles de Saint-Soupplets, au profit de la caisse des Ecoles, pour le Jeudi 6 Mars prochain, en la salle de la mairie.

L'excellente distribution du programme donne à penser que cette séance sera des plus attrayantes et que les auditeurs y seront nombreux le prix des places, — 1 fr. les premières et 0 fr. 50 les secondes — étant accessibles à toutes les bourses.

Nous souhaitons bon succès aux organisateurs de cette divertissante représentation.

#### NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Une vingtaine de jeunes gens se sont réunis dimanche dernier chez M. Lelong, afin d'organiser, pour la Mi-Carême, une cavalcade qui aurait lieu le dimanche 9 Mars, au bénéfice du Bureau de Bienfaisance.

Il a, en outre, été décidé de convoquer pour aujourd'hui, dimanche, tous les jeunes gens de Nanteuil et ceux des environs qui désireraient faire partie du cortège, à une réunion qui aura lieu chez M. Meignant, à 8 h. 1/2 du soir, afin de nommer la Commission exécutive de cette fête de charité.

Ces jours derniers ont été célébrées en l'église de Nanteuil, les obsèques de M. Boucard Lucien, commandant de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile à Aurillac (Cantal), à l'âge de 50 ans.

Le commandant Boucard était un enfant de Nanteuil; aussi nos concitoyens ont-ils tenu à l'accompagner, nombreux, à sa dernière demeure.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la commune.

Le défunt était le fils de Mme Vve Caslant, de Nanteuil.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée, l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Par décision de M. le colonel de gendarmerie en date du 20 courant, M. M. Peney, gendarme à cheval à Beauvais, est nommé brigadier à cheval à Nanteuil, en remplacement de M. Demonchy, qui va à Moy (Aisne), comme gendarme.

#### BARON

Dans sa séance du 13 février, le conseil municipal de Baron a décidé d'accorder, pour une durée de deux années, une subvention annuelle de 100 francs ayant pour but de subventionner le service de voiture projeté par le Comité d'initiative pour l'extension du commerce senlisien.

#### FONTAINE-LES-CORNUIS

Dans sa séance du 13 février der-

nier, le Conseil municipal de Baron a décidé d'accorder une subvention de 70 francs, ayant pour but de subventionner le service de voiture projeté par le comité d'initiative de l'extension du commerce senlisien.

#### VER

Les électeurs de Ver sont convoqués pour le dimanche 9 mars, à l'effet de procéder, pour la section de Ver, à l'élection de deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Bruyet et Loron, décédés, et pour la section de Loisy, à l'élection d'un conseiller municipal en remplacement de M. Réveillon, décédé.

#### Recensement

##### de la population

Nos lecteurs trouveront ci-après le tableau complet de la population des cantons de Dammartin et de Claye d'après le dernier dénombrement.

#### Canton de Dammartin

	Habitants
Dammartin . . . . .	1.614
Cuisy . . . . .	135
Forfry . . . . .	107
Gesvres-le-Chapitre . . . . .	74
Jully . . . . .	982
Longperrier . . . . .	340
Marchémorel . . . . .	110
Mauregard . . . . .	165
Mesnil-Amélot . . . . .	532
Montgé . . . . .	484
Monthyon . . . . .	760
Moussy-le-Neuf . . . . .	400
Moussy-le-Vieux . . . . .	260
Oisery . . . . .	397
Othis . . . . .	265
Plessis-l'Évêque . . . . .	127
Rouvres . . . . .	188
Saint-Mard . . . . .	656
Saint-Patrus . . . . .	235
Saint-Soupplets . . . . .	738
Thieux . . . . .	294
Villeneuve s-Dammartin . . . . .	399
Vinants . . . . .	188

Total des 23 communes : 9.515 habitants.

#### Canton de Claye

	Habitants
Claye-Souilly . . . . .	1.851
Annet-sur-Marne . . . . .	932
Carnetin . . . . .	198
Charmentray . . . . .	216
Charny . . . . .	418
Compans . . . . .	206
Courtry . . . . .	362
Fresnes . . . . .	419
Gressy . . . . .	98
Isles-lès-Villenoy . . . . .	256
Iverny . . . . .	251
Messey . . . . .	479
Mitry-Mory . . . . .	1.758
Nantouillet . . . . .	256
Le Pin . . . . .	444
Plessis-aux-Bois . . . . .	147
Precy-s-Marne . . . . .	214
Saint-Mesmes . . . . .	191
Trilbardou . . . . .	382
Vignely . . . . .	84
Villeparisis . . . . .	881
Villerozy . . . . .	234
Villevaude . . . . .	675

Total des 23 communes: 10.922 habitants.

#### VILLE de DAMMARTIN

### ÉTAT CIVIL

Du 12 au 28 Février 1902

#### NAISSANCES

22 février. — Louise-Clotilde, fille de Maxime-Philippe-Louis Pécheux, manouvrier, et de Clotilde-Louise Châtelain, son épouse.

23 février. — Lucien, fils de Paul-Auguste Guillet, manouvrier, et de Marie-Clémentine Lionnet, couturière, son épouse.

24 février. — Andréa-Marie, fille de Marie Danton, couturière

#### TRIBUNAL de SIMPLE POLICE

de Nanteuil-le-Haudouin

L'auvarque Louis, charretier à Dammartin, roulage, abandon de voiture 2 fr. d'amende.

Lorillet Julien, charretier à Duvy, même contravention, même condamnation.

Meignan André, débitant à Nanteuil cabaret ouvert après l'heure légale, 2 fr d'amende.

Lelong Eugène, aubergiste à Nanteuil, même contravention, même condamnation.

Lelong Eugène, aubergiste à Nanteuil, défaut d'inscription sur le registre des voyageurs, acquitté.

Van Ker Kove, aubergiste à Nanteuil, même contravention, 2 fr. d'amende.

## ERMENONVILLE

### & MORTEFONTAINE

*suite et fin* (\*)

#### II

Il me reste à parler du célèbre château de Mortefontaine. La route qui y conduit en s'y rendant d'Ermenonville est sablonneuse, mal aisée, couverte de rochers épars sur les sables, et souvent d'un effet pittoresque.

Une grille ferme les cours de ce château, qui se présente avec quelque élégance en face d'une belle pelouse, d'allées et de bosquets qui conduisent jusqu'aux étangs. Les dispositions intérieures, la bibliothèque, ont perdu leurs ornements gothiques et pris les formes élégantes du jour, depuis que cette propriété a passé dans les mains de Joseph Bonaparte.

En pénétrant dans les jardins, une pelouse fleurie conduit jusqu'à la pièce d'eau, surmontée d'un joli pont à la chinoise ; en la côtoyant on arrive à la tour octogone, au fond du parc, de sa plate-forme, sous une tente qui la met à l'abri des injures du temps. On peut contempler les beaux lointains, les riches paysages ; on en descend, on les quitte à regret pour parcourir tous les sites, tous les bosquets, toutes les surprises que vous offre l'intérieur du parc.

Dans les nouvelles compositions, la

grâce, l'élégance dominant ; mais le propriétaire, en guidant les architectes, a su leur commander de ménager et de respecter les superbes arbres de décoration dont partout la terre est couverte.

Mortefontaine est sans exception le seul lieu de la France où la grande majorité des arbres que l'Angleterre a naturalisés reçoit tout son accroissement et tous ses développements.

On ne voit nulle part de plus belles salles de verdure, de feuillages plus majestueux. Cette première partie du jardin de Mortefontaine est délicieuse ; elle rappelle, ainsi que le château, tout ce que la civilisation peut produire de plus noble et de plus élégant et ce que la vie pastorale enfanta de plus champêtre.

Je ne parle pas de la jolie salle de comédie, de l'orangerie ; des éditions choisies, que le goût, que la politique, que la philosophie surent rassembler dans la bibliothèque, et de ces bustes précieux, placés au-dessus des corniches, qui rappellent les traits des poètes, des orateurs, des philosophes de l'antiquité ; s'ils ne sont pas toujours l'image fidèle de ces grands hommes, ils consacrent au moins l'idée que les anciens s'étaient faite du caractère de leur physionomie.

On traverse les cours, le grand chemin, une esplanade, une longue allée percée dans un bois agréable ; et, doucement distraits par les fleurs et par les bruyères, par ces douces conversations que détermine une solitude aimable, on arrive à l'extrémité d'une plate-forme, d'où le plus immense théâtre vous apparaît subitement, et vous saisit de surprise et d'enchantement ; de vastes étangs, coupés d'îlots boisés, entourés de vertes prairies, fixent quelque temps vos regards ; ils errent à travers des bocages enchanteurs ; ces étangs ou ces lacs occupent une vallée profonde

que la vue suit dans le lointain jusqu'aux montagnes d'Aulmont et de Saint-Christophe, qui terminent au nord ce vaste et sublime paysage : les collines moins éloignées qui bordent la vallée, sont couvertes avec ménagement d'objets intéressants qui coupent leur monotonie ; c'est l'hermitage ; ce sont les ruines d'une église au-dessus des bois et des pelouses du désert ; c'est un rocher, sur lequel on lit en gros caractères ce beau vers de l'abbé Delille :

« Sa masse indestructible a fatigué le temps. »

Rien de pittoresque comme les fonds prolongés, brisés avec tant de richesse et de variété, qui suivent au nord-est tous les contours de la vallée

La grange du moulin de Vallières, la cabane du pêcheur, animent cette scène enchanteresse, que tous les mouvements du soleil, que les charmes d'un clair de lune, que les changements des saisons parent de décorations nouvelles.

Quel théâtre pour des fêtes de nuit ! avec quels délices on se promènerait sur les étangs, au milieu d'illuminations dirigées avec art, qu'animerait une musique lointaine ! En me promenant sur ces rives, je me rappelai les fêtes et les concerts du lac Lucrin, où les fleurs, les parfums étaient tellement prodigués, que l'air, le lendemain en était encore embaumé, et que la surface du lac était couverte de myrtes, de roses et de lauriers.

On aime à voir, au-dessus du chemin tortueux qui conduit au petit Colbert, le pavillon qui rappelle le président d'Ormesson, ce respectable magistrat, si pur, si désintéressé, si généreux.

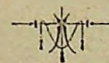
M. Lepelletier dépensait sur sa terre de Mortefontaine une partie de sa grande fortune. Une imagination vive, du goût, beaucoup de bizarrerie, rendirent ce séjour le témoin de

scènes singulièrement contrastantes ; tantôt sa famille estimable venait le visiter : on y donnait des comédies pieuses ; et rien ne se sentait du désordre habituel. Il y conduisait quelquefois les hommes attachés à l'intendance de Soissons : il prenait avec eux un air de dignité magistrale ; on raisonnait finances, économie, agriculture ; on se promenait autour de monseigneur, qui permettait de s'égayer à la chute du jour par des lectures et des proverbes ; mais habituellement, Mortefontaine était fréquentée par des comédiens, des artistes, et quelques hommes de qualité qui le rendaient un théâtre d'extravagances et de folies

On ferait un tableau piquant des scènes de Mortefontaine quand M. Lepelletier le possédait ; on verrait une esquisse fidèle de la corruption de son siècle ; on verrait la licence se répandre dans le canton par la multitude de valets échappés de la capitale. . . Ces scènes éloignées n'y reparaltront plus, puisque les bonnes mœurs et la décence viennent d'y fixer leur demeure

Mortefontaine, le 3 octobre de l'an 9, réunit les ministres américains, les consuls, des conseillers d'état, des tribuns, des législateurs, etc., etc., cent quatre-vingts personnes assistèrent à la signature du traité passé entre les Français et les États-Unis de l'Amérique. La confiance, la loyauté, présidaient dans cette assemblée sous les yeux du premier consul : la musique, une illumination sur l'eau, un repas splendide : la comédie, jouée par les meilleurs acteurs de Paris, terminèrent cette fête brillante que l'artiste Piranesi, fixé depuis quelque temps à Paris, a fait graver.

(\*) Voir le n° 672 de la *Petite Gazette*.



## L'Assistance Publique

Sous l'ancien Régime

### Hôtel-Dieu de Dammartin

*suite (\*)*

Cette décision prise en Conseil d'Etat en date du 12 Juin 1697, fut transmise le jour même au curé de Dammartin, Alexandre Priscal, représentant les habitants de cette paroisse (1) et un arrêt définitif réglant les conditions de l'union de la maladrerie au nouvel hôpital fut rédigé le 2 Août suivant (2) en séance du même Conseil qui le signifia au prince de Condé, comte de Dammartin, quelques jours plus tard. (3)

(\*) Voir le N° 667 de la *Petite Gazette*.

1. Cette décision est relatée en ces termes :

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, au premier nostre huissier ou sergent sur ce requis, nous demandons et commandons suivant l'arrest cy attaché sous le contre scel de nostre chancellerie, cejourdhuy donné en nostre conseil sur la requeste présentée en ycelluy par nostre bien amé Alexandre Priscal, phrestre curé de Dampmartin, de signifier à Paul Du hautoy y nommé à ce qu'il n'en prétende cause d'ignorance, et faire exprès commandement de par nous aux fermiers et débiteurs de la maladerie de Dammartin dont est question, de délivrer au suppliant les fruits et revenus de ladict maladerie, et en cas de refus les y contraindre, nonobstant toutes saisies faictes ou à faire, quoi faisant ils en demeureront bien et valablement deschargez de ce fait, et au surplus pour l'entière exécution dudit arrest, redonnons un pouvoir sans pour ce demander autre permission ny garantie, car tel est nostre plaisir.

Donné à Paris le douziesme juin mil-six-cent-quatre-vingt dix-sept, et

de nostre reigné le cinquante cinquiesme. Signé par le roy en son Conseil, Vallier, et scellé du grand sceau de cire jaune.

## JEUDI 6 COURANT

### BAL PARÉ ET TRAVESTI

à l'Hôtel de la Grosse Tête.

*De suite. — Occasion rare.*

### A Vendre pour cause de Départ

1 lit cuivre doré et sommier. — 2 matelas. — 2 oreillers. — 1 traversin. — 1 paire grands rideaux fenêtre. — 1 belle pendule ancienne. — 1 pendule marbre noir. — 1 fourneau à pétrole 2 trous. Le tout presque neuf.

*S'adresser au Bureau du Journal.*

### Librairie-Papeterie-Photographie

E. LEMARIÉ à Dammartin

### VENTE — ACHAT

d'ouvrages et d'estampes concernant l'histoire des provinces, des localités et des familles de l'Île-de-France

Topographie - Cartes - Plans.

Documents imprimés et manuscrits - Autographes - Vues - Monuments - Costumes locaux. - Portraits de notabilités civiles, militaires et religieuses.

Vues photographiques. - Reproduction de documents et de portraits.

### Cartes postales illustrées

*En vente au prix de 10 cent. l'exemplaire.*

1. Dammartin. - Vue générale.
  2. — - Quartier de l'hôtel de ville.
  3. — - Vue prise de la place Lavollée.
  4. — - Vue prise de la place Ste-Anne.
  5. — - Entrée de la Grande rue.
  6. — - Quartier de la porte Paris.
  7. Longperrier. - Vue prise de la mairie.
  8. Ermenouville. - Vue du château (coté du midi).
  9. Chaalis. - Ruines de l'abbaye.
  10. Montépilloy. - Restes de la tour et du château.
  11. Montigny. - Vue de l'église.
  12. Versigny. - Vue de l'église.
  13. Nanteuil. - L'ancien château. - Porte d'entrée.
  14. — - La chapelle.
  15. Barou. - Partie haute du bourg.
  16. Ève. - Place de l'église.
- Sujets de genre, Paysages, Sujets gracieux genre XVIII<sup>e</sup> siècle, etc., etc.

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIÉ